



Marché de travaux selon la procédure adaptée
(Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et
décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics – Art. 27)

BRESSUIRE
CREATION D'UN GROUPE SCOLAIRE INCLUANT UN RESTAURANT SCOLAIRE
ET UN CENTRE DE LOISIRS / ACCUEIL PERI-SCOLAIRE
MISSIONS CONTROLE TECHNIQUES – SPS – OPC

▶ **Maître d'ouvrage** : Commune de Bressuire

Dossier de Consultation aux Entreprises

➡ Délivré – GRATUITEMENT - sur demande écrite, mail (E.Mail : service.marchespublics@ville-bressuire.fr) et téléchargement possible sur le site <http://www.marches-securises.fr>

▶ **Décomposition des lots** :

Les travaux sont répartis en **3 lots** qui seront traités en marchés séparés, à savoir :

Lot n° 1 : MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE

Lot n° 2 : MISSION DE CSPS

Lot n° 3 : MISSION OPC

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

▶ **Délai d'exécution** :

- Le délai d'exécution commencera à la notification du marché et s'achèvera à la fin de la garantie de parfait achèvement.

▶ **Critères d'attribution** : *(détail par lot dans le règlement de consultation)*

- Offre technique : 50 %
- Prix des prestations : 50 %

▶ **Date limite de remise des offres** : **5 juillet 2018 à 12 h.**

▶ **Renseignements d'ordre administratif** :

Commune de BRESSUIRE - CS 20080 - 79302 Bressuire Cedex,
- *Service de la Commande Publique* - Tél. 05.49.80.49.87

▶ **Renseignements d'ordre technique** :

Commune de BRESSUIRE - CS 20080 - 79302 Bressuire Cedex,
- *Service patrimoine bâti* – Bruno COUTANT - Tél. 06.23.79.73.99